

## ASTERISK – FRANCE



## Compte rendu de Réunion

Réunion du 14/01/2010

à 14h00

Dans les locaux de Proformatique à Puteaux

### I Sont présents :

#### Physiquement

- François COUQUE - Fastm3
- Jean-Pierre RAMOUL – jpramoul
- Louis DAUBIGNARD - Tlone
- Sylvain BOILY - Quintana

#### A distance, par Conférence téléphonique

- Cyril MANDRILLY - AK
- Florent FOSSARD – gouroutrash
- Cédric SCHANNER - cedrischa
- Philippe GRAILLE - GPH
- Jean-Pierre ROUSSANIDES - Celya
- Tanguy CHAPRON - thera

### II Ordre du jour :

- Présentation de l'asso : structure/statuts, membres fondateurs
- Discussions autour du règlement intérieur (notamment montant des cotisations)
- Recueil d'idée de projets/actions
- Agenda des évènements (salons + asterisk-party) et objectifs. Astrieurop souhaite que l'on mette une bannière sur le site web, il faut prendre la décision go/nogo.
- Structuration de la présence web (site, forum, wiki, mailing-list). On repart from scratch ? on utilise l'existant ?

## **III Présentation de l'association**

### **III.1 - Structure**

Nous avons pris une domiciliation à Paris à l'adresse suivante :  
111 avenue Victor Hugo  
75784 PARIS Cedex 16

### **III.2 - Statuts**

Les statuts ont été déposés il y a un mois environ et quelques modifications ont été apportées afin que l'enregistrement soit définitif auprès de la préfecture de Paris.

### **III.3 - Membres fondateurs**

Ont été nommés avec l'accord des parties présentes les membres suivants :

- François COUQUE – Fastm3 - Trésorier
- Jean-Pierre RAMOUL – jpramoul - Président
- Louis DAUBIGNARD – Tlone - Secrétaire

Il sera possible de créer un conseil d'administration afin qu'un groupe puisse décider d'action et possibilité sur l'association Asterisk-France

## **IV Règlement intérieur**

Lecture du règlement intérieur

### **IV.1 - le Préambule**

→ OK accord à l'unanimité

### **IV.2 - Condition d'admission**

La cotisation sera fixe et s'élèvera à 10 €, il faudra prévoir des journées de formation et des services complémentaires pour les adhérents de l'association.

Le bienfaiteur est démarqué par un don de 200 €

### **IV.3 - Gestion d'association**

- Dolibar
- OpenERP
- Galette

#### **IV.4 - Personnes morales**

Les adhérents devront communiquer sous le nom Membre de « l'association Asterisk France », les 3 mots sont indissociables car le Mot Asterisk est une marque déposée de la société DIGIUM.

A ajouter sur le site web une zone membre :

- Personne morale

La cotisation pour personne morale

- 0 à 1 000 000 = 100 €
- 1 000 000 à 10 000 000 = 300 €
- + de 10 000 000 = 1 000 €

#### **IV.5 - Fonctionnement**

En dessous de 500 € accord du président et du trésorier.

Au dessus de 500 € accord du Conseil d'administration.

#### **IV.6 - Groupe de travail**

Formaliser de la création et l'avancement des groupes de travail.

- Groupe de travail technique Administration serveur – Sylvain BOILY
  - Présentation des devis hébergement OVH
  - Serveur LAMP
  - Mailling list
  - Wiki
- Groupe de travail site web Contenu → Louis DAUBIGNARD
  - Accès et contenu
  - Formulaire d'adhésion
  - Listing
- logotype asterisk France → Louis DAUBIGNARD
  - Logo SVG
- Groupe de travail Solution Linux / Astriurope → Jean-Pierre RAMOUL

Le règlement intérieur a été accepté à l'unanimité

## V Recueil d'idée et de projets et d'action

Participation pour l'évènement Astri-europe le 14, 15, 16 Avril 2010.

- Pour être présent porte de Champeret à PARIS.
  - 1) Jean-Pierre ROUSSANIDES ½ journée
  - 2) François COUQUE ½ journée
  - 3) Jean Pierre RAMOUL ½ journée
  - 4) Louis DAUBIGNARD ½ journée
  - 5) Sylvain BOILY ½ journée
  - 6) Cédric MANDRILLY ½ journée